



# ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER D'ILLE ET VILAINE

## LETTRE D'INFORMATION AUX ADHERENTS N°13 – Juillet 2017

### Éditorial

Jean Claude CHARDRON – vice-Président ADCGGIV

Chères Adhérentes, chers Adhérents,

C'est reparti, les bilans de la saison passée viennent de se conclure par les nouvelles attributions et l'on foule à nouveau le terrain avec le tir d'été. Mais ne serait-il pas opportun de mettre à profit cette période entre fermeture générale et ouverture générale pour réfléchir aux données (« les chiffres ») nombreuses communiquées par les chasseurs à leur Fédération ?

En effet de nombreux renseignements sont collectés par la FDC au travers des demandes de plan de chasse et des comptes rendus (cartes T). À partir de ces données, il est possible de travailler pour améliorer les plans de chasse au grand gibier : chevreuil, sanglier.

***L'on peut et l'on doit tout à la fois contrôler l'abondance, gérer la croissance ou ... vice-versa !***

Le premier point à analyser concerne des **surfaces chassées**.

Le département a une surface de 685 000 ha (IGN, Agreste/DRAAF) Les surfaces cumulées des plans de chasse couvrent globalement 485 000ha. Compte tenu des surfaces agricoles, forestières et associés ( cf. sources ci-dessus), le territoire « chassable » couvrirait ainsi environ 585 000 ha. Il en résulterait grossièrement une centaine de milliers d'hectares sur lesquels le grand gibier serait absent ou encore qui constitueraient des territoires non chassés ( 2 hypothèses pouvant se superposer). A l'évidence ce n'est pas une surface anodine (17% du territoire potentiel ! ). Il y a donc une réflexion à mener sur ce point en particulier en matière de maîtrise des populations de sanglier.

S'agissant du **sanglier**, l'année record qui vient de s'écouler est l'heureuse conséquence de la bonne fructification forestière de 2014/2015 dans les territoires qui avaient conservé suffisamment de reproducteurs.

Il peut donc être également constaté que sur certains massifs (au sens découpage de gestion), c'est également une conséquence de meilleurs prélèvements (*majorité de moins de 50 kg et majorité de mâles*) comme dans le 4 A.

Dans le 1<sup>er</sup> département laitier de France, le contrôle de la croissance du sanglier est indispensable en particulier dans les secteurs où le biotope n'est pas adapté à l'espèce.



Photo Jean Claude MESLÉ

Ailleurs, soit pour une grande partie du territoire, ...faites vous plaisir, tirez un maximum de moins de 50 kg. Quel est le tir le plus sportif ? le gros « quintal » ou la bête rousse ?

Quant au **chevreuil**, la croissance des populations n'est pas contestable. Et pourtant, il est constaté des hésitations dans l'augmentation des attributions. Les 2 premières années ont présenté une faible augmentation suivie la 3<sup>ème</sup> année, d'une accélération. Les plus fortes augmentations entre 2014 et 2017 concernent les massifs 5 A, 7, 2 B et 3 A soit les extrêmes en matière de taux de boisement. Les 16 massifs de gestion sont hétérogènes tout comme l'évolution des populations. L'examen des demandes et des comptes rendus qui sont les éléments indispensables de la gestion donnent de précieuses indications. Même si le chasseur regrette le « toujours plus de papiers » le responsable sait qu'une meilleure gestion ne peut se baser sur des impressions ou des pressions. Ainsi la majorité des territoires au plus fort taux de boisement et lande, prélèvent les meilleures densités (nombre de chevreuils aux 100 ha chassés).

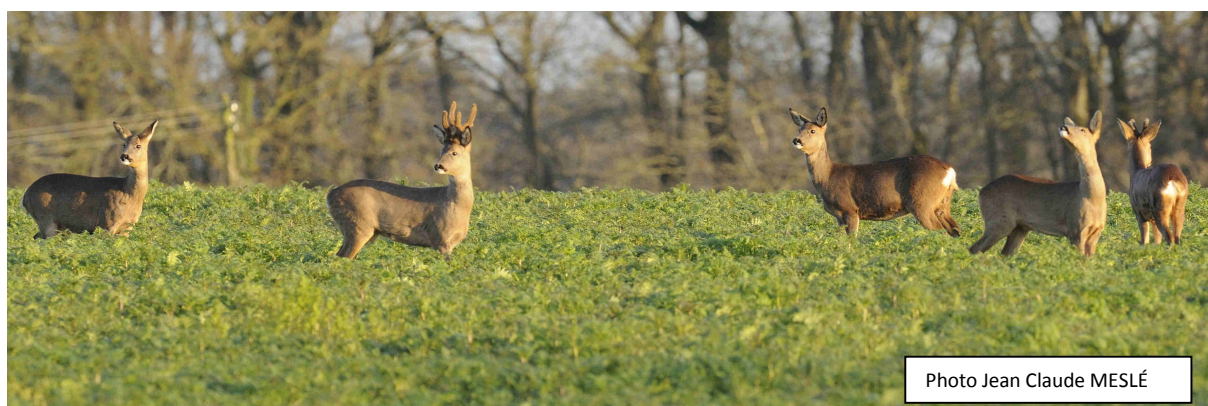


Photo Jean Claude MESLÉ

La densité prélevée en plaine stricte demeure faible.

Il est temps de passer à une gestion plus fine du chevreuil pour que chacun (responsables, gestionnaires de territoires...) puisse prendre ses responsabilités et utilise l'IKA (et surtout son évolution) sur des territoires à définir en fonction des biotopes et des populations.

## Au sommaire de cette 13<sup>ème</sup> lettre d'information :

- 1 - L'agenda du 1<sup>er</sup> semestre 2017
- 2 - Nomination de Jean Claude MESLE, membre d'honneur de l'ADCGGIV – Guy BERGUE
- 3 - Réflexions pratiques sur le tir d'été à l'affût – Éric COIRRE
- 4 - La cotation de trophées – Guy BERGUE & Yvon de KERVÉNOAËL
- 5 - Renouvellement du Conseil d'Administration – Jean Michel MARTIN
- 6 - Le stage photo ADCGGIV de mars-avril 2017 – Jean Claude MESLÉ
- 7 - Le Brevet Grand Gibier 2017 – Jean Michel MARTIN et Patrice PERREUX

### 1 – L'agenda du 2<sup>ème</sup> semestre 2017

Comme chaque année, les activités de l'association, au second semestre, se limiteront à la journée de réglage des optiques.

- Le **16 septembre 2017**, en matinée, sur le site de la FDC.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site Internet de l'association (ancgg.org rubrique associations départementales).

### 2 - Nomination de Jean Claude MESLÉ, membre d'honneur de l'ADCGGIV , lors de l'Assemblée Générale 2017 – Guy BERGUE



C'est à 13 ans que Jean Claude a commencé à photographier avec un « instamatic KODAK ». La passion était née et il s'équipera de matériel de plus en plus performant. Ses sujets seront la flore et la faune de Bretagne, des plus petites aux plus grandes variétés ou espèces.

A ses moments de loisirs il parcourra la France, puis l'Europe, et ses derniers grands déplacements auront été en Laponie, trois années de suite, dont il tirera un magnifique ouvrage : « *au-delà du cercle arctique* ».

Également Jean Claude donnera des cours de Labo (tirage des photos couleur) cibachrome.

### **Parmi ses nombreuses publications :**

Plusieurs centaines dans des magazine tels que : Nature, Randonnées, Chasse , Pêche, Voyages, Tourisme, Guide Ornithologique, Biologie, et 7 livres + 5 collectifs, et beaucoup d'autres choses encore.

Les derniers ouvrages : *Le Bestiaire Celtique, La Chasse en Bretagne , La Nature au bout du chemin, Au-delà du Cercle Arctique.*

Nous ne pouvons que vous conseiller de vous procurer ces magnifiques ouvrages dont les plus récents sont encore disponibles.

### **Les Concours :**

1982 : Lauréat concours international à Abbeville.

1985 : Lauréat concours (phox) « les Animaux de France ».

1987 : 1<sup>er</sup> prix concours international organisé par la (F.I.A.P ) Fédération Internationale de l'art photographique.

1988 : 1<sup>er</sup> Français à décrocher un prix au concours international du British Muséum de LONDRES.

1993 et 1994 : Lauréat concours international à Abbeville.

1996 : 1<sup>er</sup> prix concours de montage audiovisuel à Lisieux.

2000 : 1<sup>er</sup> prix photo nature organisé par la Fédération Photographique de France.

2006 : 1<sup>er</sup> prix salon du grand gibier à Rambouillet.

2007 : Idem.

Voici un bref résumé des récompenses et des talents de Jean Claude.

Après avoir adhéré à l'association sportive de la chasse photographique Française, créée en 1955, par François SOMMER, lequel avait créé cinq ans plus tôt L'ANCGG, notre association « mère », Jean Claude participera pendant plusieurs années aux réunions qui se tenaient à l'Hôtel de GUENEGAUD à PARIS.

Notre Ami allait ensuite créer l'APAB, association des photographes animaliers de Bretagne, dont il assurera la présidence pendant de nombreuses années.

### **Rencontre avec l'association des Chasseurs de Grand Gibier D'ILLE et VILAINE :**

En 1985, Rémy GENTILHOMME et Guy BERGUE, qui seront respectivement Président et vice-Président, et Jean Michel MARTIN qui en sera le trésorier, puis l'actuel Président, préparent l'organisation de notre première Assemblée Générale, prévue en 1986 à l'hôtel FRANTEL au Colombier, avec l'ambition faire venir des Artistes pour exposer leurs Œuvres.

C'est à cette occasion que la rencontre se fait avec Jean Claude : Rémy Gentilhomme ayant eu connaissance que notre Ami avait fait une exposition de photos animalières, l'a contacté pour lui soumettre notre projet, que celui-ci a accepté spontanément, ses œuvres ont été immédiatement appréciées, et rendez-vous sera pris pour que Jean Claude participe à notre prochaine assemblée, et il en est ainsi depuis trente ans. Il aura participé à toutes nos Assemblées Générales, en exposant ses photos, aux Fêtes de la chasse en Bretagne, en nous prêtant ses œuvres, participera à nos Expositions de trophées, qu'elles soient Départementales ou Régionales, en exposants de très nombreuses photos en rapport avec les espèces de grand gibier représentées.

Il nous procurera de grands moments de plaisir en participant à nos chasses, et en nous offrant non seulement nos traditionnelles photos de groupes, mais aussi des albums relatant le déroulement de ces chasses, photographiant, au plus près de l'action, les Chevreuils et Sangliers, les meutes de chiens, sans oublier quelques très beaux clichés de Bécasses.



Depuis quatre ans, notre Ami Jean Claude MESLE apporte une nouvelle pierre à l'édifice de notre association, en nous offrant un stage photo réservé à nos adhérents et relations, et nous fait partager ses grandes connaissances, avec beaucoup de pédagogie. Ce stage connaît un grand succès, et nous devons limiter à vingt cinq personnes, le nombre de participants.

Nous saluons cet artiste, emprunt d'une très grande modestie, et apprécions tout particulièrement son éclectisme, son intérêt pour la chasse, pas seulement photographique, ce qui est plutôt rare pour un photographe naturaliste, et sa fidèle Amitié, qui nous a valus, après une décision prise à l'unanimité de notre conseil d'administration, de le nommer Membre d' Honneur de L'ADCGGIV, avec remise de médaille, lors de notre dernière Assemblée Générale.

### **3 - Réflexions pratiques sur le tir d'été à l'affût – Éric COIRRE**

Juin ... enfin !!!  
Diront certains.

En effet, une chasse bien différente des battues commence, une chasse de solitaire dans laquelle l'observation et la connaissance de la vie animale sont les clefs de la réussite.

Deux types de chasse s'offrent au chasseur voulant réaliser un prélèvement d'été :

- l'approche
- l'affût.

S'agissant de l'affût, le chasseur pour avoir une chance de succès doit se positionner en un endroit précis qu'il estime le plus propice pour la rencontre avec le gibier et l'accomplissement d'un tir efficace.

L'affût étant la plupart du temps synonyme de construction fixe, l'étude des déplacements du gibier recherché est indispensable pour trouver ce bon positionnement. Il est bien sûr, aussi, possible d'utiliser un affût -tente où une chaise d'affût transportable, facile à mettre en œuvre et à déplacer, mais cette façon de procéder est source de bruit, principalement en fin de chasse lorsque la nuit s'est installée et que les animaux bien que n'étant pas en vue, peuvent être très proches.

En effet en fin d'affût, le soir, lorsque le prélèvement n'a pas été réalisé, il est primordial de repartir en faisant le moins de bruit possible, et donc, si possible, de connaître parfaitement le chemin d'accès que l'on a pris soin de nettoyer de tout obstacle, afin de cheminer, en retour, dans la pénombre, sans utilisation de lampe.

Mon choix se porte donc sur l'affût fixe et ses deux options, soit l'achat dans le commerce, soit la fabrication sur place avec des baliveaux.

La première solution est plus onéreuse, et aussi pour certains plus esthétique et confortable, mais elle nécessite pour le montage d'intervenir à deux.



La deuxième solution est beaucoup moins onéreuse, nécessite autant de temps de fabrication et de mise en place et est intégrée à l'environnement. Par ailleurs une seule personne munie d'une tronçonneuse et de quelques gros clous, suffit ...mais il faut prendre du temps pour en soigner le confort pour l'attente et le tir, ...les affûts à venir nous le rappelleront très rapidement de toute façon...!

Dans les tous les cas, outre la sécurité, il faut tenir compte de la direction générale du vent lors de la mise en place de l'affût, les animaux ne nous verront pas en hauteur même s'ils sont très proches, mais pourront nous éventer, notamment le sanglier.

Le soir il est impératif de ne pas se rendre à son poste trop tard pour les raisons de discrétion évoquées ci-dessus. Nous ferons forcément un peu de bruit, donc laisser le calme se réinstaller une bonne heure avant le début de soirée d'affût, proprement dite, apparaît essentiel.

Il faut ensuite avoir la patience d'attendre dans le calme d'un soir d'été en jouissant de la nature qui nous entoure pour enfin profiter du bon travail accompli, et, si nous en avons l'opportunité, conclure par un tir net, propre, efficace et respectueux de l'animal.

#### **4 – Cotation de trophées – Guy BERGUE & Yvon de KERVÉNOAËL**

Les cotateurs de l'ADCGG 35 auront eu à effectuer ces trois derniers mois des cotations de trophées très intéressantes.

##### **Tout d'abord, un trophée de Sanglier remarquable.**

Ce bel animal a été tué par l'un de nos adhérents, M. Gaétan Gautier de Fougères, sur le massif de Paimpont. Il pesait 113 kg.

Sa cotation est de 120,05 points, hors 4 points de beauté, et le classe dans la catégorie médaille d'OR.



Nous avons là un trophée exceptionnel, et si nous nous référons au dernier catalogue national sorti en 2007, il se situerait au niveau Français à la cinquantième place.

Ce trophée remarquable, quant à sa régularité, la longueur importante de la table d'usure, des défenses qui mesurent 24 et 22,80 centimètres, nous font penser qu'il s'agit d'un (vieux) sanglier, de cinq ou six ans, ce qui est, de nos jours, relativement rare.

**Autre cotation d'un trophée de sanglier** tué en forêt de Montauban, par deux chasseurs adhérents de notre association, Messieurs Alain JOUZEL et Serge LEPEIGNEUL, qui accusait sur la balance un poids de 126 kg et un très beau trophée qui cote 110,45 points, ce qui le place au niveau de la médaille de Bronze.

On notera principalement des grès très épais, qui lui vaudront une bonne cotation, avec des défenses de 20,5 et 19,5 centimètres. Ce (jeune) sanglier que nous estimons dans sa quatrième année était très loin d'être à son apogée.



**Nous avons coté également un cerf d'exception du massif de Paimpont-Coëtquidan :**

Dimanche 22 janvier 2017, lors d'une battue de groupe, un cerf exceptionnel a été prélevé par René GAINARD, (de Saint Senoux - 35580), sur le territoire de la **Société de Chasse Militaire** du Camp de Coëtquidan, au pied de « la Grande Bosse » (commune de Campénéac - 56800).



L'animal qui pesait 198 kg a été coté, après le temps réglementaire de séchage du trophée, le 30 mai 2017, par son voisin de poste lors du prélèvement, Yvon de Kervénoaël et par Jean-Marie Blum (Président de l'A.D.C.G.G.44), tous deux cotateurs agréés et adhérents de l'A.F.M.T. (**A**ssociation **F**rançaise de **M**ensuration des **T**rophées.

La cotation soumise à l'homologation de l'A.F.M.T qui devrait intervenir dans les semaines à venir, si elle est entérinée, s'établirait à 191,49 points C.I.C., soit au niveau ARGENT (+ de 190 points), ce qui en ferait un record pour le camp de Coëtquidan et même semble-t-il pour le Morbihan, si l'on se réfère à la 8<sup>e</sup> édition du catalogue national «*Trophées de Grand*



*Gibier*» édité en ...2007 par l'A.F.M.T. ,qui ne fait référence à aucune homologation de trophée de cerf (+ de 170 points C.I.C.) pour le Morbihan !

Nous sommes en présence d'un trophée remarquable de 15 cors, à double empaumure : félicitations au tireur et aux gestionnaires du territoire !

**Enfin, c'est le trophée très intéressant d'un Brocard** tué en forêt de Montauban par un adhérent de notre association, M. Serge Renault, animal de belle corpulence qui pesait 28 kg, et dont le trophée cote 106,65 points, le mettant au niveau de la médaille de bronze, mais qui présente une caractéristique exceptionnelle coté gauche due à une (actynophytose) sur le crane et le pivot, ce qui a entraîné le développement d'un merrain palmé terminé par deux pointes, et trois autres merrains ou pointes, partant de la meule.

Le merrain droit quant à lui est normal, de belle taille et à trois pointes.



La cotation de ce trophée n'est pas importante, car compte tenu de ces malformations, aucun point de beauté n'a pu lui être attribué, mais ce trophée nous intéresse au plus haut point.

Nous avons en attente la cotation d'un trophée de cerf, et vous sollicitons pour coter vos trophées, anciens ou récents.

Nous vous rappelons que les cotations sont gratuites, et vous proposons de prendre contact avec notre Président, Jean Michel Martin, au 06 73 62 78 14, [jeanmichelmartin.rennes@orange.fr](mailto:jeanmichelmartin.rennes@orange.fr), afin d'organiser une rencontre.

## **5 - Renouveaulement du Conseil d'Administration – Jean Michel MARTIN**

Consécutivement aux renouvellements des mandats de Madame Colette de CARVILLE et de Messieurs Yvon de KÉRVÉNOAËL, Didier MILARD, Jacques PAINVIN et Bertrand ROTY lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2017, les membres du nouveau Conseil d'Administration réunis le 13 juin dernier ont élu le bureau suivant :

- Président : Jean-Michel MARTIN
- Vice-président : Jacques PAINVIN
- Vice-président: Yvon de KERVÉNOAËL
- Vice-président: Jean Claude CHARDRON
- Secrétaire : Gérard HOMMETTE
- Secrétaire adjointe : Colette de CARVILLE
- Trésorier : Jean Michel GRIVEAU
- Trésorier adjoint : Éric COIRRE
- Administrateur, membre du bureau et Président d'honneur : Guy BERGUE

- Administrateurs :

- Jean BERTEL
- Sylvain CONUAU
- Jean de RUSSON
- Didier MILARD
- Bertrand ROTY

Jean-Marie BALLEVRE reste vice-Président d'honneur et Jean Claude MESLÉ est nommé membre d'honneur de l'association. Ils n'ont pas le statut d'administrateur.

Une équipe à votre service, pour défendre l'avenir de la chasse du grand gibier dans notre département, favoriser la gestion des espèces, et participer à l'amélioration des connaissances des chasseurs notamment à travers l'organisation des formations dispensées dans le cadre du Brevet Grand Gibier.

## **6 - Le stage photo A.D.C.G.G.I.V. de mars -avril 2017 – Jean Claude MESLÉ**

Une nouvelle fois en mars avril dernier, le groupe composé d'une vingtaine de stagiaires à suivi avec intérêt et assiduité les cours de photographie à la maison de la chasse. Les anciens stagiaires ravis de se retrouver pour parler photo et de leur dernière acquisition de matériel, ont intégrés rapidement les 9 nouveaux stagiaires.

A l'issue de ce stage une sortie photo était prévue pour mettre en pratique les cours théoriques: Le rendez-vous fut fixé à Dinan ou chaque photographe, bardé de sacs et d'appareils photos, a arpenté les rues de la citée médiévale pour trouver la bonne lumière et le bon angle. Le midi, les participants se sont réunis pour un repas convivial sur les bords de Rance que notre ami Guy BERGUE nous avait conseillé.



L'arrivée du numérique à bousculé notre façon de regarder, nous sommes tous des témoins de l'image. Consommateurs d'images nous sommes devenus des « reporters », appareil sophistiqué ou smartphones à la main nous voulons témoigner.

Une image doit se défendre seule mais la profusion d'images sème parfois le doute dans notre analyse: mais alors où est le pro ou est l'amateur: et comment les reconnaître?

Amateur au sens littéral du terme: celui qui aime. Qui aime la vraie photographie; qui sait préserver l'ambiance d'une scène intimiste. Celui qui sait jouer avec la mise au point pour séparer le sujet d'un fond sans intérêt. Celui qui respecte la douceur d'un visage, les détails d'un paysage, la profondeur d'un ciel d'orage, le drapé d'un tissu ou la texture de la matière.

C'est également celui qui sait attendre la sortie du chevreuil qui ne viendra pas, celui qui se lève aux aurores et qui rentrera sans avoir déclenché mais aura le privilège de voir le soleil se lever, enfin c'est celui qui aime donner et partager son expérience photographique avec les autres et qui s'enthousiasme devant le débutant qui cherche à comprendre ou l'expert qui à encore soif d'apprendre.



## **7 - Le Brevet Grand Gibier 2017 – Jean Michel MARTIN et Patrice PERREUX**

Le groupe 2017 était initialement composé de 9 membres. Sur ces 9 membres, 6 ont passé l'épreuve en Ille et Vilaine, 1 a préféré la passer en Mayenne pour convenance de date et 2 ont décidé d'attendre 2018 pour se présenter à l'épreuve.

Sur les 6 candidats du département, 3 ont obtenu l'examen, dont une médaille d'OR et deux médailles d'ARGENT.

Nous avons accueilli pour l'épreuve :

- 4 candidats de Loire Atlantique dont 2 ont obtenu la médaille d'OR
- 5 candidats de la Mayenne, dont 2 ont obtenu la médaille d'OR, et 1 a obtenu la médaille d'ARGENT

Ce sont donc 15 candidats qui ont participé à l'épreuve cette année en Ille et Vilaine.

Nous remercions tous les participants à cette session 2017 du Brevet Grand Gibier. Nous félicitons ceux qui ont réussi aux épreuves pratiques et théoriques, et nous encourageons ceux qui n'ont pas obtenu le nombre de points à ne pas se décourager, et à renouveler l'expérience l'année prochaine, où avec les connaissances acquises ils devraient atteindre l'objectif.

Si cette formation vous tente, ce sera avec un grand plaisir que nous vous accueillerons l'année prochaine lors de la session 2018 du BREVET GRAND GIBIER dans notre département.

Renseignements : Jean-Michel MARTIN 06 73 62 78 14

**Nous ne résistons pas au plaisir de vous faire part du témoignage que nous avons reçu du major de la session 2017 du Brevet Grand Gibier - Patrice PERREUX**

### ***« Que dire du Brevet Grand Gibier ?***

*Le principe de la formation grand gibier m'intéressait depuis longtemps. A chaque parution de programme, je regardais le nombre de séances de formation ainsi que leurs impacts sur mon planning et je me démotivais.*

*Cette année, j'ai franchi le pas avec un ami et nous nous sommes inscrits à la formation Brevet Grand Gibier 2017 dispensée par les membres de l'ADCGG 35. Je pensais rentrer dans une organisation un peu élitiste où seules les personnes chassant le « gros » se côtoient et où les chasseurs « classiques » n'ont pas vocation d'être. Naïvement, l'ANCGG était pour moi une association de personnes ne chassant que le gros gibier dans de grandes chasses « fermées » et inaccessibles au chasseur lambda.*

*La réalité en fut tout autre. En effet, j'ai découvert avec surprise une équipe dynamique ainsi qu'une formation très complète et hyper enrichissante où l'ensemble des domaines relatifs à la chasse y sont abordés.*

*La connaissance des espèces, bien sûr, avec tous les approfondissements nécessaires (non abordé lors du permis de chasser). On y retrouve aussi les maladies avec leurs origines (bactéries, virus..) et leurs développements.*

*La connaissance de la forêt avec la reconnaissance des arbres, fruits forestiers, fleurs, champignons, insectes, petits et grands mammifères etc.... Cette partie, jamais abordée, est très intéressante et permet sur le terrain de « s'approprier » la forêt : type de peuplement,*

essence d'arbres, adéquation vis-à-vis de l'espèce chassée, méthode de traitement (taillis, futaie etc...) et de reconnaître plus facilement les différentes espèces proches (résineux notamment).

La chasse du grand gibier, qui reprend l'ensemble des éléments propres à celle-ci. Dans cet item sont abordés les aspects législatifs, les armes, les munitions, la balistique, la sécurité, les optiques, les chiens de chasse, les différents modes de chasse, les indices de blessures et la recherche des animaux blessés. A noter que la partie arme/balistique/munitions est très détaillée ce qui est indispensable afin de sensibiliser les chasseurs au tir à la carabine. En effet, combien de chasseurs tirent moins de 10 balles par an ? Une grande majorité et pour la plupart, ils ne connaissent pas le type d'ogive qu'ils utilisent... Et pourtant si on fait le lien avec le fusil de chasse, les chasseurs savent pertinemment qu'il faut tirer du 2 au renard et du 8 ou 9 à la bécassine et l'appliquent dans les faits alors que pour la chasse du grand gibier à la carabine, cette partie est totalement occultée par méconnaissance ou par souci d'économie... A ce propos, une partie pratique sur cible fixe et mobile est dispensée pendant la formation. Celle-ci permet par exemple de s'apercevoir de la nécessité d'un entraînement régulier pour placer ses balles correctement.

La gestion des espèces, qui permet d'adapter les prélèvements en fonction des biotopes et des densités d'animaux afin de conserver un équilibre entre les différents acteurs de la forêt (sylviculteurs-chasseurs-dégâts gibiers).

Le brevet gestionnaire qui reprend plusieurs items déjà cités et qui est plus axé sur la gestion du grand gibier. Il s'agit en fait des trente dernières questions correspondant au degré or.

L'ensemble constitue donc une formation solide, finalisée par un contrôle de connaissances et permettant d'aller un peu plus loin dans notre activité. De ce fait, l'ADCGG 35 m'est apparue plus comme une association de passionnés, partageant de vraies valeurs et pour qui la connaissance de notre environnement est primordiale.

Je tiens d'ailleurs à les remercier vivement pour la qualité de leurs enseignements et leurs disponibilités.

**Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas, cette formation est vraiment enrichissante et passionnante ».**



Jean Michel MARTIN, Président ADCGGIV, remet de la médaille d'or à Patrice PERREUX, major de la promotion 2017.